

Édition de octobre 2025, Volume 23, N°5

Bulletin de l'ACAT Canada



Nous te rendons grâce, Seigneur !

Fruits et légumes Nous te rendons grâce,
Seigneur,
pour ce grand jardin où fruits et légumes font la
fête,
pour ce coucher de soleil qui pare le ciel de
l'automne des plus belles couleurs,
pour cette eau de source qui coule, fraîche et
claire,
pour la brise qui calme l'ardeur du soleil,
nous te rendons grâce, Seigneur!

Main tendue Pour la main tendue quand le
découragement nous guette,
pour la générosité suscitée par le désir d'aider
ceux qui ploient sous leur fardeau,
pour le regard plein de tendresse qui réchauffe
le cœur,
pour ces pardons qui nous rapprochent,
pour cet amour qui réveille notre goût de vivre,
nous te rendons grâce, Seigneur!

Pain et vin

Pour le pain de ta Parole qui rassasie notre
faim de te connaître,
pour ton Corps et ton Sang qui nous donnent
de communier à ta Vie,
pour ton Église, signe de ta présence et de ton
amour au milieu du monde,
pour ton Esprit qui se joue de nos peurs et nous
donne le goût de faire du neuf,
nous te rendons grâce, Seigneur

Les chrétiens de Palestine : Leur sort tragique à Gaza

Dans le tumulte constant de la guerre entre Israël et le Hamas dans l'enclave de Gaza, un sujet est resté totalement absent de l'actualité : la destruction des lieux de culte chrétiens à Gaza.

En Occident, ces quelques lignes sont accueillis par un regard d'étonnement, sinon de surprise totale : il y a des chrétiens à Gaza ? Les Palestiniens ne sont-ils pas tous musulmans ?

La Palestine est le pays où le Christ est né, est mort et a ressuscité. Dès les premiers siècles de notre ère, des communautés chrétiennes s'y sont créées, et Pierre et Paul ont évangélisé toute cette région. C'est aussi une terre de pèlerinage.



Église de la Sainte Famille à Gaza, après avoir été bombardée le 17 juillet 2025 Photo : Getty Images / Omar Al-Qattaa

Au début du 20^è siècle, les chrétiens de Palestine représentaient près de 20% de la population du territoire. Mais la situation a beaucoup évolué et leur proportion a chuté. Mais ils existent et ont leurs propres lieux de culte.

Au début de la guerre actuelle, littéralement pendant les premières semaines, l'armée israélienne a bombardé et complètement détruit trois églises à Gaza, dont l'église Saint-Porphyreⁱⁱⁱ et l'église de la Sainte-Familleⁱⁱⁱ. Des fidèles et des prêtres qui s'y étaient réfugiés ont été tués ou blessés.

De nombreuses mosquées ont été également été bombardées et détruites.

Gardons dans nos cœurs et nos prières nos frères et sœurs chrétiens qui sont des victimes invisibles de cette guerre.

Par Jean Fahmy, viceprésident

ⁱ Saint Porphyre était un Palestinien qui a vécu au 5^è siècle. Il a été l'évêque de Gaza. L'église qui lui est dédiée est une des plus anciennes au monde.

ⁱⁱ <https://www.bbc.com/afrrique/articles/cy983w1zn37o>

ⁱⁱⁱ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2180332/frappe-israelienne-eglise-catholique-gaza-morts>

L'inquiétante instrumentalisation de la peine de mort en RDC

Depuis la suspension du moratoire sur les exécutions, les condamnations à la peine de mort se sont accrues en République Démocratique du Congo. Depuis 2024, plus de 300 condamnations ont été prononcées, dont celle de l'ancien président Joseph Kabila. Une décision qui ravive les tensions politiques et soulève de vives inquiétudes sur l'indépendance de la justice congolaise.

En République démocratique du Congo (RDC), la peine de mort fait un retour fracassant dans le débat public. Longtemps gelée par un moratoire instauré en 2003 sous la présidence de Joseph Kabila, la possibilité de recourir, à nouveau, aux exécutions a été rétablie officiellement en mars 2024 par le gouvernement de Félix Tshisekedi. En invoquant la lutte contre la trahison, le terrorisme et la criminalité armée, les autorités congolaises ont justifié cette décision comme un « moyen de dissuasion nécessaire dans un contexte d'insécurité généralisée ».

Une recrudescence des condamnations à mort

Cette volte-face, survenue il y a plus d'un an et demi, marque une rupture avec plus de vingt ans de suspension de fait. Selon Amnesty International, [au moins 300 condamnations à mort ont été prononcées depuis la levée du](#)

[moratoire](#), principalement par des juridictions militaires, à l'issue de procès souvent expéditifs, sans avocat. Les tribunaux ont ciblé des soldats accusés de « *fuite devant l'ennemi* » dans les combats contre la rébellion du M23/AFC (Mouvement du 23 Mars et Alliance du Fleuve Congo) et l'armée rwandaise, des opposants politiques ayant rejoint le M23/AFC, des personnes soupçonnées d'avoir tenté de renverser le gouvernement à Kinshasa, et des civils, présumés membres de bandes criminelles, poursuivis pour « *terrorisme urbain* ». Aucune exécution n'a toutefois été confirmée à ce jour.

Un ancien président condamné à mort

L'un des tournants le plus spectaculaire est survenu le 30 septembre 2025, lorsque la Haute Cour militaire de Kinshasa a condamné Joseph Kabila à mort par contumace. L'ancien président, au pouvoir entre 2001 et 2019, a été reconnu coupable de « *trahison, crimes de guerre, viols et participation à un mouvement insurrectionnel* » pour sa supposée complicité avec les rebelles du M23/AFC. Le verdict a été prononcé à l'issue d'un expéditif procès auquel l'accusé n'a pas comparu et durant lequel aucun avocat de la défense n'était présent, en violation du droit à un procès équitable. Cette condamnation historique d'un ancien président a provoqué un séisme politique et judiciaire. Pour plusieurs observateurs, l'affaire illustre la

dérive d'une justice « *instrumentalisée* » dans un climat de polarisation politique. Des proches de Kabila évoquent une « *chasse aux sorcières* » orchestrée par le pouvoir en place. Depuis lors, les réactions se multiplient.

Instrumentalisation de la peine de mort

Le 6 octobre 2025, la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) s'est déclarée « *horriée* » de la condamnation à mort de l'ancien chef de l'État, rappelant que « [la peine de mort est une violation du droit à la vie défendue par l'Église](#) ». Les évêques congolais rappellent que « *la peine de mort n'est pas compatible avec l'Évangile et ne favorise pas la cohésion nationale* ». Sur le plan international, pour Human Rights Watch (HRW) la « [flagrante iniquité à l'encontre de Joseph Kabila ressemble moins à une quête de justice qu'à une stratégie calculée visant à éliminer un adversaire politique](#) ». Pour l'ONG, craint « *que d'autres opposants politiques [subissent] le même traitement* ».

Un avenir incertain

Vingt ans après avoir suspendu les exécutions, la RDC semble aujourd'hui s'éloigner de plus en plus du mouvement mondial vers l'abolition de la peine de mort. En condamnant à mort un ancien président et au moins 300 autres personnes depuis mars 2024, la RDC ouvre une page sombre de son histoire judiciaire.

Reste à savoir si ces sentences resteront symboliques ou marqueront le retour effectif des exécutions dans un pays où la justice, déjà fragilisée, joue désormais sa crédibilité.

ACAT France

Bulletin de l'ACAT Canada

Octobre 2025, Volume 23, n°05

La reproduction en tout ou en partie du contenu de ce Bulletin est autorisée à condition d'en citer la source.

Les articles signés et reproduits dans ce Bulletin représentent l'opinion de leur auteur ou de leur autrice, et non celle de l'ACAT Canada.

ACAT Canada

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture
5180 Chemin Queen Mary #409-F,
Montréal, Québec, H3W 3E7

Téléphone : (514) 890-6169

Courriel : acat@acatcanada.org

Restez informés : acatcanada.ca

www.facebook.com/acatcanada

Fédération internationale : www.fiacat.org

Dons mensuels en ligne

Nous recevons de plus en plus de dons mensuels en ligne.

Si cette option vous intéresse, il suffit de remplir le formulaire sur la page des [dons et adhésions](#). Marquez l'option « don mensuel ».

Nous vous remercions de votre générosité !

En tant qu'organisme oecuménique engagé dans la lutte contre la torture, ACAT Canada est membre de la Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT) ayant, entre autres, un statut consultatif auprès des Nations unies : www.fiacat.org